



# FICHE DE RÉSERVATIONS VILLAGE SPORTIF & CULTUREL du 15 juillet au 14 août 2020

G  
R  
A  
T  
U  
I  
T

Contactez-nous :

☎ : 01.30.16.44.40

📍 : Rond-point Eric Tabarly, 78190 Trappes.

✉ : [contact.vse@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr](mailto:contact.vse@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr)

Merci de nous retourner par mail cette fiche remplie **au moins 1 semaine avant votre venue (une fiche par jour)**.  
Votre réservation n'est considérée valide qu'une fois que vous avez eu confirmation de notre part.

Nom de votre structure :

Type de structure :

Zone prioritaire :      Oui      Non

Adresse postale complète

Mail :

je souhaite m'inscrire à la newsletter

Tél. :

Nom et prénom du responsable :

Tél. mobile :

Nom et prénom de l'animateur :

Tél. mobile :

Date souhaitée de venue :

Présence sur site :      **Matin**      **Après-midi**

Effectif :

Nombre d'accompagnateurs :

Tranche d'âge :

### Activités encadrées souhaitées (jusqu'à 5 créneaux d'activité)

Prévoir une tenue adaptée à la pratique des activités choisies et des chaussures fermées

#### Activités du Village

A partir de 10h15

#### Activités Individuelles

Judo Tour (Date à déterminer)  
Disc-Golf (jusqu'au 27 juillet)  
I-Dance (jusqu'au 15 août)  
Equitation (15, 16, 21, 23, 24 juillet, 4, 5, 7, 11, 13 août)  
Tennis de table (jusqu'au 15 août)  
Boxe Tour (du 20 au 24 juillet)

#### Activités Culturelles

Atelier Radio (jusqu'au 15 août)  
Expo-Atelier JO (Du 21 au 24 Juillet)  
Initiation aux gestes qui sauvent\*

#### Activités Collectives

Rugby à 5 (jusqu'au 15 août)  
Hockey sur gazon (jusqu'au 7 août)  
Speedball (jusqu'au 31 juillet)  
Sandball (jusqu'au 27 juillet)  
Tchoukball (jusqu'au 27 juillet)  
Baseball Five (jusqu'au 15 août)  
Archery Tag\*\*

#### Activités hors village

A partir de 9h45

Branches&Loisirs (jusqu'au 15 août)\*  
Voile (du 3 au 15 août)  
BaladEnigm (jusqu'au 15 août)  
Mini-golf (jusqu'au 15 août)  
Parcours d'Orientation (jusqu'au 15 août)

\* Uniquement le matin / \*\* Uniquement l'après-midi

#### Activités non encadrées souhaitées

En cas d'indisponibilité des activités encadrées ci-dessus, vous pourrez profiter d'activités non encadrées.

Activités en accès libre avec prêt de matériel et encadrement à la charge de l'animateur du groupe

Home-ball      Volley-ball      Pétanque      Mülky      Vortex      Tennis de Table

#### Cachet et signature :

J'ai lu et j'accepte les conditions de réservations au Village Sportif et Culturel 2020

Envoyer



Yvelines  
Le Département





# FICHE DE RÉSERVATIONS

## VILLAGE SPORTIF & CULTUREL

### du 15 juillet au 14 août 2020

Contactez-nous :

☎ : 01.30.16.44.40

📍 : Rond-point Eric Tabarly, 78190 Trappes.

✉ : [contact.vse@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr](mailto:contact.vse@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr)

## Conditions de réservations

### Article 1 : Poser une option

Le client a la possibilité de poser une option sur la date de son choix, en fonction des disponibilités. Celle-ci est valable 15 jours, si la prestation a lieu plus d'un mois après la pose de celle-ci. Dans le mois précédent la prestation, la durée des options posées est de 5 jours et toute option posée avant le début du mois passe à 5 jours. Cette option n'engage pas financièrement le client. Au terme de ces délais et sans retour de la fiche d'inscription envoyée, l'option est annulée.

Dans le cas d'une option posée dont la prestation se réalise dans un délai inférieur à 15 jours, celle-ci a une validité de 3 jours. Au terme de ces 3 jours et sans nouvelles du client, l'option est annulée.

### Article 2 : Confirmation de la réservation

Pour confirmer la réservation, le client devra :

- renvoyer la fiche d'inscription signée et datée avec le cachet de la structure ;
- avoir pris connaissance des présentes " conditions de réservation " comme il est mentionné dans la fiche d'inscription ;
- retourner la fiche tiers complétée.

Une confirmation de votre réservation vous sera envoyée par mail.

### Article 3 : Modification de votre réservation

Toute demande de modification de votre réservation devra être transmise au plus tard 3 jours avant votre venue. Ce délai passé, aucune demande ne sera prise en compte.

Toute demande de modification de votre réservation devra être transmise par mail aux adresses de vos interlocuteurs précisées sur le devis en mettant en copie :

- [contact.vse@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr](mailto:contact.vse@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr)

Une confirmation de votre demande vous sera envoyée par mail.

### Article 4 : Conditions de résiliation

En cas d'annulation, celle-ci devra être signalée par mail à votre interlocuteur :

- [contact.vse@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr](mailto:contact.vse@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr)
- en mettant en copie : [contact@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr](mailto:contact@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr).

Pour toute annulation du fait du bénéficiaire les conditions générales de réservation seront appliquées « l'application de frais d'annulation d'un montant forfaitaire de 50 € pour toute annulation de réservation moins de 72H avant le jour de la venue ».